



VILLE DE VINCENNES

DÉPARTEMENT
DU VAL-DE-MARNE

Extrait du Registre des Décisions
du Maire

**OBJET : ENTRETIEN DES STADES DE LA
VILLE DE VINCENNES, PASSE AVEC LA
SOCIETE BOTANICA**

**DÉCISION N° DM-24-356
EN DATE DU 22 OCTOBRE 2024**

VU le Code général des collectivités territoriales ;

VU le Code de la commande publique ;

VU la délibération du Conseil municipal en date du 27 mai 2020 donnant délégation à Madame le Maire pour l'ensemble des affaires relevant de l'article L 2122-22 du Code général des collectivités territoriales ;

VU l'arrêté n°A-20-490 en date du 2 juin 2020 portant délégation de fonction à Monsieur Robin LOUVIGNÉ, Adjoint au Maire ;

VU l'avis d'appel public à concurrence envoyé sur le BOAMP et le JOUE, le 10 juin 2024 relatif au marché d'entretien des stades de la Ville de Vincennes ;

VU le procès-verbal de la Commission d'Appel d'Offres en date du 03 octobre 2024, donnant un avis favorable ;

CONSIDÉRANT l'offre de la société BOTANICA, jugée économiquement la plus avantageuse au regard de l'ensemble des critères de jugement ;

D É C I D E

DE SIGNER avec la société BOTANICA, sise 885, avenue du Docteur J. Lefebvre – Les Twins – 06270 VILLENEUVRE-LOUBET, représentée par Monsieur David CALEK, le marché d'entretien des stades de la Ville de Vincennes.

Le marché est conclu pour un montant forfaitaire annuel de 186 600,00 € HT, soit 223 920,00 € TTC.

Les prestations donnent également lieu à une partie hors forfait, dont le montant maximum annuel est arrêté à 400 000,00 € HT, soit 480 000,00 € TTC.

Le marché est passé pour une période d'un an, et reconductible tacitement trois fois, pour une période d'un an, soit pour une durée maximale de quatre ans.

DE FAIRE FACE à cette dépense au moyen des crédits ouverts au budget, aux chapitre et article correspondants.

Pour extrait conforme,
L'Adjoint au maire chargé du cadre de vie, de la
propreté et des mobilités,

Signé

Robin LOUVIGNÉ

Accusé Réception en Préfecture :
094-219400801-20241022-lmc1H12519H1-AR
Date de réception en Préfecture : 22/10/2024
Date de Publication : 22/10/2024